



Journée d'information

## Véhicules à faibles émissions : quelle stratégie d'acquisition ?

**Mercredi 17 mai 2017 - 9h15 / 16h30**

Au siège de l'AMF, 41, Quai Orsay 75007 PARIS

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte impose aux autorités organisatrices de transport de renouveler leurs flottes de bus et cars par des véhicules à faible niveau d'émission à hauteur de 50 % des acquisitions d'ici 2020 et 100 % en 2025.

Publié en janvier dernier, le décret d'application définit quels types de motorisation sont acceptés selon les territoires et leur densité. Mais pour les réseaux de transport public les questions restent nombreuses.

AGIR, l'AMF et le GART ont décidé d'organiser cette journée d'information afin de proposer aux collectivités territoriales un état des lieux des technologies alternatives au diesel. Ces données permettront aux collectivités d'envisager une stratégie d'investissement à court et à moyen termes de véhicules pour leur réseau de transport public.

Au programme :

- **décryptage du décret** « véhicules propres » et du décret n° 2016-847 relatif aux zones à circulation restreinte
- **présentation de l'étude sur les performances et les coûts des différentes motorisations de bus** de la Centrale d'Achat du Transport Public (mise à jour 2017)
- **état des lieux des filières** de véhicules à faible émission à échéance 2020 : gaz, hybrides, électrique, éthanol, nouveaux carburants (biodiesel), etc.
- **retours d'expérience** de réseaux ayant adopté des véhicules à faibles émissions.

A quelles échéances appliquer la nouvelle réglementation ? Quels bus et cars à faibles émissions pour quels territoires ? Quels coûts d'acquisition pour ces véhicules à court terme ? Quid des systèmes de charge électriques, coûts, fiabilité, interopérabilité ? Quels impacts sur les dépôts ? Quelle planification des acquisitions ? Quelles évolutions pour la filière ? Quels impacts environnementaux et économiques pour les réseaux déjà équipés ?

**Inscription réservée aux adhérents à retourner à [info@agir-transport.org](mailto:info@agir-transport.org)**

Inscription préalable obligatoire. prévoir une pièce d'identité sur place

Nom, prénom : .....

Fonctions : .....

Collectivité : .....

Mail (obligatoire pour confirmation) : .....

Adresse postale : .....

